

CHRONIQUES

Les bourses d'études

Dans un pays comme la Tunisie, où le revenu moyen de la population est extrêmement faible (1), la seule façon de garantir la formation rapide des cadres, tout en assurant à l'enseignement un caractère démocratique, est de fournir à ceux qui n'en ont pas les moyens la possibilité de poursuivre leurs études. Actuellement, l'aide accordée à la jeunesse tunisienne provient, en partie, du Gouvernement Tunisien lui-même, en partie des divers gouvernements étrangers.

I. — BOURSES NATIONALES ET PRETS D'HONNEUR

L'aide apportée par le gouvernement aux étudiants consiste notamment en prêts d'honneur et en Bourses Nationales. Ces dernières, bien que relevant d'une formule qui n'a été instituée qu'en 1957, après l'Indépendance, tendent à supplanter les Prêts d'honneur. Elles s'en distinguent par le fait qu'elles sont accordées moyennant un engagement pris par l'étudiant de travailler dix ans avec l'administration qui offre la bourse.

Les tableaux ci-dessous (2) montrent l'évolution enregistrée dans l'octroi des bourses nationales pour les années 1958-1959 et 1959-1960. On notera l'augmentation enregistrée d'une année à l'autre en faveur des Sciences et des Grandes Ecoles :

(1) On évalue actuellement le revenu moyen en Tunisie à 45 Dinars par personne et par an.

(Un Dinar tunisien correspond à 11,75 nouveaux francs français).

(2) Chiffres communiqués par le Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale.

BOURSES NATIONALES
Année Universitaire 1958-1959

	EDUCATION NATIONALE			COMMERCE et INDUSTRIE			TRAVAUX PUBLICS			SANTÉ				AGRICULTURE			TOTAL
	Tunis	France	Suisse	Tunis	France	Suisse	Tunis	France	Suisse	Tunis	France	Suisse	Belgique	Tunis	France	Suisse	
	Médecine										28	34	3	2			
Pharmacie industrielle										1	5						6
Lettres	4	7	1														12
Sciences	26	6															32
Grandes Ecoles		2		4	32	17	6	13	2					1	22		99
Ecole Normale Supérieure	103																103
TOTAL	133	15	1	4	32	17	6	13	2	29	39	3	2	1	22		319

BOURSES NATIONALES
Année Universitaire 1959-1960

	EDUCATION NATIONALE				INDUSTRIE et TRANSPORT				TRAVAUX PUBLICS			SANTÉ PUBLIQUE			AGRICULTURE		TOTAL
	Tunis	France	Suisse	Angleterre	Tunis	France	Suisse	Belgique	Tunis	France	Hollande	Tunis	France	Belgique	Tunis	France	
	Lettres	15	16	1	2												
Sciences	46	14			7	2	1										70
Grandes Ecoles						22	15	1	8	37	1				3	37	124
Médecine												36	75	2			113
Pharmacie Industrielle												2	7				9
Ecole Normale Supérieure	96																96
TOTAL	157	30	1	2	7	24	16	1	8	37	1	38	82	2	3	37	446
	190				48				46			122			40		

رقمنة المكتبة الوطنية التونسية

Alors que le montant des bourses est chaque année de 250 dinars pour la Tunisie, 350 pour la France, 350 pour la Suisse, 385 pour la Belgique, celui des prêts d'honneur est nettement moins élevé : 180 dinars à Tunis, 270 en France, 330 à Lausanne (3).

D'autres prêts d'honneur donnent à un certain nombre d'étudiants tunisiens la possibilité de poursuivre des études supérieures en langue arabe soit à Tunis, dans les branches traditionnelles, soit au Liban dans les disciplines scientifiques. On notera à ce propos que le nombre de ces prêts pour Tunis a sensiblement diminué depuis 1958.

C'est là une conséquence de la modernisation de l'enseignement, entreprise par la dernière réforme.

PRETS D'HONNEUR 1958-1959

	Tunis	Liban
Lettres	30	50
Charaïque	40	
Sciences		10
Droit	16	
TOTAL	86	60

PRETS D'HONNEUR 1959-1960

	Tunis	Liban
Lettres	16	63
Charaïque	10	
Sciences		20
Droit	8	
TOTAL	34	83

Ces notes seraient incomplètes si l'on omettait de signaler que tout en envoyant beaucoup de ses étudiants à l'étranger, la Tunisie commence également à accorder un nombre important de bourses à des jeunes venus d'autres pays : 10 en 1958-1959, et 50, dont 3 jeunes filles, en 1959-1960. Jusqu'à présent ces bourses ont été surtout attri-

(3) Chiffres cités par l'Etudiant Tunisien, organe officiel de l'U.G.E.T. (Janvier 1960).

Voyez, pour les prêts d'honneur, pour les années, 1958-1959 et 1959-1960, les tableaux sur les pages suivantes.

PRETS D'HONNEUR (1958-1959)

	Tunis	France	Autres pays étrangers	TOTAL GENERAL
Lettres	19	29	3	61
Sciences	52	14		80
Médecine	16	28	1	64
Pharmacie		2	1	10
École dentaire		5		6
École - Institut politique	31	13	1	52
H. E. C.	2	5	1	23
Grandes Ecoles		17	1	32
Beaux Arts	5	8		13
Statistiques				1
TOTAL	125	121	11	342
		85	6	206
			1	3
			1	11
			1	3

	Lettres	Sciences	Médecine	Pharmacie	École dentaire	Droit	Sciences Economiques	Inst. Comm.	École Supérieure de Commerce	H. E. C.	Grandes Ecoles	I. D. E. C.	Beaux Arts	Statistiques	Total général
Tunis	30	58	61			17	5		4		2		9		136
France	25	13	23	2	4	13		1	2	3	13	1	8	1	109
Provinces	6	11	10	7		8	1	13	1		6				63
Autres Pays Etrangers	1		1							1	6				9
Total général	62	82	96	9	4	38	6	14	7	4	27	1	17	1	367

buées à des étudiants d'Afrique Noire (Cameroun, Guinée, Ghana, Sénégal, Togo, etc...). Mais on prévoit maintenant l'octroi de bourses d'études en Tunisie à des étudiants venant aussi bien d'Europe ou d'Amérique que d'Afrique et d'Asie.

II. — BOURSES ETRANGERES

Outre les bourses nationales et les prêts d'honneur faits par le Gouvernement, les étudiants tunisiens peuvent bénéficier de bourses offertes par de nombreux pays étrangers. Pour les années universitaires 1958-1959 et 1959-1960, le chiffre de ces bourses étrangères était ainsi réparti (4) :

Allemagne Fédérale	14
Belgique	11
Espagne	1
Grande Bretagne	1
Irak (5)	54
Italie	24
Pakistan	3

Mais la grande majorité des bourses dont bénéficient actuellement les étudiants tunisiens sont offertes par les Etats-Unis et surtout par la France.

L'aide américaine est relativement réduite en ce qui concerne les Bourses complètes d'Enseignement supérieur (cette année 5 étudiants en ont bénéficié pour s'inscrire dans les Universités américaines aux cours de littérature, sciences économiques, politiques, etc...). Par contre, de très nombreuses bourses (près de 400 en 1960) sont accordées par les U.S.A. à des étudiants, fonctionnaires, ingénieurs, techniciens, instituteurs tunisiens, pour des stages de quelques mois aux Etats-Unis, ou dans d'autres pays.

Quant aux bourses françaises, elles parviennent aux étudiants tunisiens de deux manières : tout d'abord par l'intermédiaire d'une Commission Mixte formée de représentants de la Mission Culturelle et du Secrétariat Tunisien à l'Education Nationale, qui examine les candidatures (6). Cette année 114 bourses ont été accordées de cette manière par le Gouvernement Français.

(4) Les chiffres suivants nous ont été communiqués par le Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale, la Coopération technique française, la Mission Economique Américaine, la Mission Culturelle et Universitaire française et le Centre Américain d'Informations.

(5) Le Gouvernement Tunisien accorde à ces boursiers pour l'Irak une somme complémentaire de 9 dinars par mois.

(6) Jadis, les étudiants tunisiens recevaient directement et individuellement leurs bourses des Facultés françaises. Aujourd'hui la Commission Mixte franco-tunisienne donne son avis sur les candidats. L'an prochain, c'est à elle que reviendra entièrement le soin de les désigner.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Agrégation	6
Diplôme d'Etudes Supérieures	6
Licence	29
Médecine	22
Pharmacie	2
Sciences politiques, Droit	15
Grandes Ecoles	34

Mais la plupart des bourses du Gouvernement Français sont accordées par l'intermédiaire du Service de la Coopération technique, en réponse aux demandes des divers départements ministériels tunisiens. Outre les bourses accordées à de jeunes Tunisiens pour leur formation professionnelle et leur apprentissage en France, plus de 350 bourses d'études ont été distribuées pour l'année scolaire 1959-1960 dans le cadre de la Coopération technique française. Elles se répartissent de la manière suivante :

Sciences et techniques	135
(Marine Marchande, Aviation Civile, Ponts et Chaussée, Ecole Centrale, Mines, Chimie, Radio et Electronique, Hydraulique, etc...).	
Enseignement agricole	53
Enseignement médical et médico-social	11
Hôtellerie et Tourisme	29
Beaux-Arts	20
Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	99
Etudes littéraires et diverses	7

o o o

Il est inutile de souligner ici les importantes conséquences qu'en entraînent toutes ces bourses tunisiennes et étrangères. C'est, nous l'avons dit grâce à elles, que l'enseignement n'est pas réservé aux milieux aisés : il est courant de voir ici des étudiants nés dans une famille très pauvre, préparer une licence ou une Grande Ecole (7). Tel village du Sahel ou du Sud compte des dizaines « d'intellectuels » qui, depuis l'école primaire, doivent, à l'aide de leurs professeurs, et de leurs proches, mais aussi à des bourses, et il faut le dire à leur propre courage, leur promotion humaine et sociale.

Il reste encore beaucoup à faire pour que l'accès aux études devienne possible à tous ceux qui vivent encore dans les gourbis ou sous les tentes : il faut souhaiter qu'une amélioration constante du système des bourses permette d'atteindre progressivement cet objectif.

Une autre conséquence résulte de la présence des étudiants tunisiens dans les universités étrangères : c'est la formation d'une élite intellectuelle profondément occidentalisée. Un aspect de cette réalité fut longtemps et reste encore aujourd'hui le nombre extrêmement élevé de mariages entre tunisiens et européennes. On peut prévoir, à cet égard, qu'avec l'évolution et la promotion de la jeune fille tunisienne, il y aura de moins en moins de mariages mixtes. Mais sur le plan des courants de pensées et des modes de vie, l'influence des pays occidentaux se fera d'autant plus profonde que les étudiants tunisiens iront de plus en plus nombreux dans les Universités et les Grandes Ecoles (8). Quand on pense à l'extraordinaire métamorphose qu'a connue ce pays depuis dix ans, on imagine un peu ce qu'il sera demain.

Michel LELONG.

(7) D'après un sondage fait tout récemment en Tunisie, l'origine sociale des étudiants est répartie de la façon suivante, en fonction du métier des parents :

Ils fonctionnaires et professions libérales	Fonctionnaires moyens	Commerçants	Ouvriers et employés	Paysans et agriculteurs	Sans profession
15 %	16 %	14 %	22 %	21,5 %	12,5 %

(8) Cf. M. Abderazak, *L'origine sociale de la nouvelle vague des étudiants*, dans *l'Etudiant Tunisien* (avril 1960).

(8) Nous avons déjà souligné un autre fait également très important pour l'avenir : c'est le nombre sans cesse croissant des étudiants qui reçoivent une formation scientifique et technique (cf. IBLA 1960, I, p. 83). Un examen attentif de la répartition des bourses confirme cette observation et permet en outre de déceler une tendance de plus en plus marquée vers les Grandes Ecoles.

L'Orientation des Jeunes Tunisiens

En Tunisie, comme dans beaucoup de pays africains et asiatiques en voie de développement, le problème le plus urgent est la formation des cadres. Il faut vivre ici, au contact de la réalité quotidienne, pour toucher du doigt une double réalité : d'une part une démographie croissante, des jeunes à scolariser, des adultes actuellement non employés ou mal employés, parce que non qualifiés professionnellement : tels sont ces garçons de vingt ans et ces hommes réduits à vendre des tickets de tram, à garder des voitures, à frapper de porte en porte pour bêcher des jardins, tels sont les milliers de chômeurs que le gouvernement occupe maintenant dans les chantiers de travail, telles sont ces femmes qui se présentent comme employées de maison et qui, au bout de quinze jours ou un mois, quittent une place où elles ne donnent pas satisfaction.

Et avec cela, en de nombreux secteurs, on a un besoin urgent de personnel qualifié, à tous les niveaux : la Tunisie manque en effet non seulement de professeurs, de techniciens, de médecins, mais aussi d'animateurs ruraux, de moniteurs agricoles, d'ouvriers qualifiés, de mécaniciens, de menuisiers, de linotypistes, etc... Le départ massif des cadres et de la main-d'œuvre qualifiée européenne, française ou italienne, laisse un vide qui devra être comblé, dans les années à venir, par du personnel tunisien.

La solution de ce paradoxe est évidemment l'enseignement et l'éducation à tous les niveaux et à ce point de vue l'effort actuel de scolarisation est un facteur décisif pour l'avenir : encore faut-il que la formation donnée aux individus soit d'une part adaptée à leurs aptitudes personnelles, et les prépare d'autre part à répondre aux besoins réels du pays : combien voit-on ici de jeunes qui, après avoir reçu un enseignement agricole dans une Ecole pratique, aboutissent à la douane ou aux P. T. T. ? Et pourquoi y a-t-il encore si peu de moniteurs agricoles bien formés dans un pays essentiellement rural ? Il se pose donc un problème d'orientation.

Le CODSUP.

C'est le Centre d'Orientation et de Documentation Scolaires, Universitaires et Professionnelles (CODSUP) (1), organisme spécialisé dé-

(1) Nous tenons à remercier ici M. Abdeljalil, Directeur du Centre d'Orientation et de Documentation Scolaires, Universitaires et Professionnelles qui a bien voulu nous fournir une documentation très complète sur le Centre.

pendant du Service de l'Enseignement Technique, qui assume la mission d'aider les familles, les éducateurs et les élèves eux-mêmes par sa double action informatrice et orientatrice (2). Son rôle est de « mettre à la disposition de tous les intéressés : élèves, étudiants, parents, éducateurs, employeurs, administration, une documentation aussi précise et aussi complète que possible sur les Ecoles, les programmes d'enseignement de tous ordres, les examens, les professions et leurs débouchés, afin de guider les jeunes dans l'orientation de leurs études et de leurs activités professionnelles futures ».

Le Centre comprend actuellement :

- un bureau d'information scolaire;
- un bureau d'orientation scolaire;
- un bureau de recherche.

L'information scolaire (BUS).

Le BUS comprend tout d'abord un service de documentation qui donne aux parents, élèves et étudiants les renseignements sur l'enseignement secondaire, technique et supérieur en Tunisie et dans les pays étrangers, sur les concours et carrières administratives, sur les carrières privées, les carrières libérales ainsi que les professions et les métiers les plus divers. En outre, un service d'information travaille en liaison avec la Presse et la Radio (3), tandis qu'un service de liaisons est en contact avec les Professeurs Délégués qui, dans les établissements d'enseignement, se tiennent à la disposition des pa-

(2) C'est le 15 mars 1944 que fut créé à Tunis le Centre d'Orientation Professionnelle et de Placement en Apprentissage (COPPA). Le Bureau Universitaire de Statistiques (BUS) qui fait actuellement partie du Centre, a été créé par l'arrêté du 4 avril 1947. En 1956, le responsable du Centre fut chargé de la direction du BUS. De ce fait, le Centre a pris le nom de Centre d'Orientation et de Documentation Scolaires, Universitaires et Professionnelles (CODSUP). En 1956 également, le Laboratoire de Psychologie de l'enfant, primitivement indépendant, a été rattaché au Centre. Actuellement, le CODSUP s'occupe de la recherche, de l'information et de l'orientation. Depuis avril dernier, il ne s'occupe plus de l'apprentissage et du placement : cette branche a été entièrement confiée à un organisme dépendant du Secrétariat d'Etat à la Santé Publique et aux Affaires Sociales.

(3) Le CODSUP assure actuellement à Radio-Tunis quatre émissions par semaine (deux en arabe et deux en français). Ces émissions s'adressent aux jeunes, aux parents et aux éducateurs. Une d'entre elles est spécialement destinée aux femmes. Signalons également une réalisation toute récente, due à une collaboration entre le CODSUP et l'UGET : dans le cadre d'un Séminaire, organisé à Tunis les 4 et 5 juillet 1960 et ouvert aux nouveaux bacheliers de Tunis, Sousse, Sfax, Bizerte, une série d'exposés fut consacrée au choix d'une carrière et à l'avenir professionnel en Tunisie, ce qui permit aux jeunes des classes terminales d'obtenir une documentation très complète sur les débouchés qui s'ouvrent à eux en fonction des besoins actuels du pays ainsi que sur les examens, concours, Grandes Ecoles, Bourses, etc...

rents, des professeurs orienteurs et des élèves.
Enfin, un service de vente concerne la diffusion des revues, brochures, programmes, monographies, etc...

L'orientation scolaire.

L'enseignement tunisien, tel qu'il a été réorganisé par la loi du 4 novembre 1958, entend répondre aux exigences d'une triple adaptation :

- Adaptation à la diversité des aptitudes individuelles;
- Adaptation aux réalités nationales et aux besoins du pays en cadres de toutes catégories et tous niveaux;
- Adaptation à l'évolution de la science ainsi qu'aux réalités et aux exigences du monde moderne.

« L'orientation est la mise en œuvre de procédés psychologiques ou pédagogiques et l'étude des cas individuels en vue de réaliser au mieux cette triple adaptation. Elle doit aboutir à diriger les élèves vers les branches et sections d'enseignement qui répondent à la fois à leur aptitudes et aux besoins du pays. Elle s'appuie sur une connaissance, la plus précise possible, des mobiles d'action et de réaction de l'enfant dans le milieu scolaire et si possible extra-scolaire (jeu, milieu familial, etc...). Elle doit donc être précédée de l'observation de l'enfant dès le stade primaire et prendre un caractère systématique au cours de la première année de l'enseignement secondaire. Au terme de cette année, dite d'orientation, les élèves devront être dirigés vers l'une des trois options secondaires (générale, économique ou technique) qui leur sont offertes. Mais l'observation de l'élève n'en devra pas moins se poursuivre au cours des deux années suivantes, d'une part pour redresser des erreurs possibles et procéder aux réorientations imposées par des révélations tardives de disposition, d'autre part et surtout pour permettre, à l'entrée du deuxième cycle, le choix le meilleur entre les diverses sections proposées aux jeunes gens dans le cadre de chacune des trois options secondaires où ils se trouvent placés. » (4)

Il revient au CODSUP d'aider les jeunes et les professeurs à réaliser cette orientation dans les meilleures conditions, ce qui suppose des contacts avec les inspecteurs, les chefs d'établissements et les professeurs orienteurs (pour étudier les tests de français, d'arabe et de calcul), la formation d'assistants (pour l'application des tests), la correction de ces tests avec communication des résultats aux professeurs orienteurs en vue de les aider à constituer le dossier d'orientation, etc... Durant l'année 1959-1960, le Centre s'est attaché à faire passer les tests à tous les élèves de la première année de secondai-

(4) *Instructions relatives à l'orientation scolaire*, dans *Nouvelle conception de l'enseignement en Tunisie*, publication du Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale, p. 116.

re (6.282 élèves) inscrits dans les établissements d'enseignement tunisiens.

La recherche.

Le premier but de la recherche, en matière d'orientation, est d'étudier et d'expérimenter les méthodes et moyens psychologiques nécessaires à la réalisation du programme d'orientation scolaire prévu par la Réforme de l'Enseignement. Elle doit également répondre aux problèmes concrets d'orientation qui se posent à l'Ecole, grâce à une collaboration de plus en plus étroite avec les inspecteurs et les enseignants. Enfin, elle procède au contrôle des méthodes en vue de leur perfectionnement par des enquêtes et des études statistiques appropriées. A cet effet, les Conseillers d'Orientation Professionnelle mettent au point et expérimentent les méthodes et moyens d'appréciation des différents aspects de la personnalité de l'élève, tels que fiches, carnet psycho-pédagogique, tests, etc... Cette année, le Bureau de Recherches s'est appliqué à étudier les programmes tunisiens (en français, arabe et calcul) pour la première année du secondaire, à étudier les tests utilisés en France (en français et calcul) pour cette même année, enfin à élaborer de nouveaux tests, inspirés dans leurs conceptions des tests français, mais adaptés au contexte tunisien. En outre on a établi des fiches qui doivent suivre chaque élève durant toutes ses études. (5)

Le Bureau de Recherche met à la disposition des Educateurs une petite bibliothèque spécialisée dans les sujets d'ordre psycho-pédagogique. Des fichiers bibliographiques et analytiques, continuellement mis à jour, rendent plus aisée la consultation des ouvrages et revues.

Les services de la MUC.

A côté du Centre d'Orientation et de Documentation Scolaires, Universitaires et Professionnelles, organisme tunisien dépendant du Secrétariat d'Etat à l'Education nationale, il existe à Tunis d'autres organismes rattachés à la Mission Culturelle et Universitaire Française (MUC) : un Centre d'Orientation Professionnelle, qui examine les élèves (européens et tunisiens) de la MUC; un Centre Médico-Pédagogique destiné aux élèves de la MUC et secondairement aux enfants que présentent professeurs, éducateurs ou parents, en cas de difficulté d'adaptation familiale, scolaire ou sociale; enfin un BUS qui fournit aux élèves et étudiants toute la documentation et toutes les informations sur les concours, écoles, carrières, etc...

(5) Au cours du récent Colloque sur la Recherche Scientifique, tenu à Tunis du 9 au 15 mai dernier, M. Bouabid, Conseiller d'Orientation Professionnelle et chargé de la recherche au CODSUP, a fait une importante communication sur le thème « *Psychologie appliquée et efficacité de l'enseignement* ».

Le Centre de Sélection Psycho-Technique.

L'orientation scolaire, dont nous avons brièvement décrit les structures s'adresse aux élèves et étudiants.

Pour les jeunes non scolarisés et les adultes il existe un autre organisme : c'est le Centre de Sélection psycho-technique qui dépend du Secrétariat d'Etat à la Santé Publique et aux Affaires Sociales (6). Ce Centre qui fonctionne depuis 1953 a une existence légale depuis la fin de 1955. Il comprend un cadre de Psychotechniciens recrutés sur titre (licence de psychologie, diplôme d'O.P., etc...), avec concours, et un cadre d'opérateurs psychotechniciens. Le Centre effectue des examens psycho-techniques d'adultes pour les Centres de Formation Professionnelle accélérée locaux de formation et de perfectionnement (Centre de la chaussure, de l'électricité, des métaux), et en vue de stages à l'étranger destinés aux travailleurs manuels et aux techniciens.

Le Centre du Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales effectue également des examens de déficients, de cadres, d'employés de bureau (mécanographes, dactylos), de conducteurs de voiture et titulaires de postes de sécurité (pour l'Armée, la Garde Nationale, la S.N. C.F.T., les Sociétés Esso, Shell, Simca, Citroën, etc...), ainsi que des examens industriels pour le secteur privé (7). Le Centre assure enfin depuis cette année les examens des jeunes apprentis dont le placement est assuré par les services de l'inspection divisionnaire du travail.

* * *

Les divers organismes que nous avons signalés constituent en Tunisie tout un réseau dont le rôle est chaque jour plus important pour la formation des cadres locaux. Cependant, tout en évaluant à sa juste valeur la contribution très appréciable de ces divers centres, il ne faut pas se dissimuler que bien des problèmes restent à résoudre dans ce domaine : nous avons du reste senti, en prenant contact avec les responsables de ces centres, combien ils en étaient eux-mêmes conscients.

1° Tout d'abord, dans ce secteur, comme dans beaucoup d'autres en Tunisie, il y a une tragique disproportion entre ce qui peut être réalisé et ce qui reste à faire, tant sont divers les besoins du pays, et

(6) Du point de vue technique, ce Centre est en liaison avec le Centre d'Etudes et de Recherches Psycho-techniques de la Direction des Services de Sélection du Ministère Français du Travail.

(7) De nombreuses entreprises privées se préoccupent ici de la sélection et de l'orientation de la main-d'œuvre tunisienne. Leurs réalisations n'entrent pas dans le cadre de cette chronique : elles devaient pourtant être signalées.

limitées les ressources. Il est excellent que le CODSUP travaille à l'orientation scolaire dans la perspective de la réforme de l'enseignement ; mais il ne faut pas oublier que les scolarisés sont déjà des privilégiés par rapport à tous les enfants qui ne vont pas encore à l'école. C'est seulement quand le plan décennal de scolarisation totale aura été réalisé qu'on pourra envisager une orientation généralisée de la jeunesse tunisienne. En attendant, des milliers et des milliers de jeunes sont privés non seulement d'orientation mais même d'emploi. Certes, les chantiers de chômage, récemment créés par l'Etat, résorbent en grande partie le sous-emploi. Certes, le Bureau de Placement dépendant du Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales est à la veille d'une réforme de structure d'où il sortira rénové, modernisé et beaucoup plus efficace. Mais pour le moment, le nombre des travailleurs qui peuvent bénéficier des réalisations, si intéressantes, du Centre de Sélection Psycho-technique, reste relativement réduit, par rapport à la grande masse des adultes et des jeunes qui, dans les villes et les douars, n'ont aucune spécialisation.

2° Un point important semble retenir toute l'attention de ceux qui, en Tunisie, font de l'orientation : c'est l'adaptation au contexte tunisien des méthodes et techniques d'orientation (examen, tests, etc.) élaborés et utilisés en France, Belgique, U.S.A., etc... Tant pour l'orientation scolaire que pour la sélection professionnelle, il y a actuellement un effort très intéressant réalisé dans ce sens : c'est ainsi que le CODSUP adapte les tests français aux perspectives de l'enseignement tunisien, s'efforce d'éclairer l'opinion par la presse, la radio, et se préoccupe de faire un inventaire précis des besoins actuels du pays en cadres supérieurs et moyens, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. De son côté, le Centre de Sélection psycho-technique a réalisé un travail très intéressant pour adapter à la Tunisie les méthodes utilisées en Europe et en Amérique (8).

3° On dit souvent que la Tunisie a besoin non seulement de cadres supérieurs (techniciens, médecins, professeurs, juristes), mais aussi de cadres moyens, et surtout de gens qui sachent « mettre la main à la pâte », dans les divers domaines de l'activité économique, en particulier dans le domaine agricole. On peut se demander, à cet égard, si l'une des tâches essentielles de l'Orientation en Tunisie n'est pas de diriger les jeunes vers les activités les plus essentielles à la vie du pays et vers une conception nouvelle du travail. La vie de bureau, avec la sécurité et les avantages qu'elle offre, exerce partout une fatale séduction sur la jeunesse et sur les familles. Ici, dans la situation actuelle du pays, cette attirance est un vrai danger. Former des

(8) Cf. C. FONTAINE : *Réflexions méthodologiques sur la pratique des tests en Afrique du Nord*, dans la *Revue de Psychologie appliquée* (volume 9, n° 3 juillet 1950, p. 171-175).

travailleurs manuels compétents, des mécaniciens, des ajusteurs, des moniteurs agricoles qui iront sur le terrain, des géologues et des ingénieurs qui accepteront de vivre loin de la capitale est peut-être la tâche la plus urgente et la plus nécessaire : les différents services d'orientation peuvent y contribuer.

Michel LÉLONG.

La Vie Culturelle à Tunis

Il y a quelques mois, un quotidien de Tunis publiait un article pour déplorer « l'excessive abondance des causeries, conférences, colloques et autres réjouissances intellectuelles » (1). Et l'auteur de cette chronique signalait qu'un certain vendredi, et presque toutes à la même heure, huit possibilités étaient offertes au public tunisois : exposés sur l'économie, la musique arabe, conférences sur Camus, sur Mounier, sur le Réformisme musulman, etc... On organisa donc un colloque — un de plus — pour examiner la question.

En réalité, il n'y a pas trop d'activités culturelles à Tunis : car les sujets traités et les publics sont assez divers pour que chaque manifestation ait, sauf accident, son public. On ne peut, au contraire, que se réjouir de cette vitalité, d'autant plus que les auditoires sont, en grande partie, constitués de garçons et filles de la « nouvelle vague ».

Il existe à Tunis une cinémathèque et deux ciné-clubs très vivants, un orchestre symphonique, des « Jeunesses musicales », etc... Le théâtre lui-même rassemblerait beaucoup plus d'élèves et d'étudiants, s'il était moins coûteux. Quant aux conférences, elles connaissent ici une étrange fortune. Aux associations qui exercent depuis plusieurs années déjà leurs activités : l'Essor, le Centre de Carthage, l'Université Nouvelle, etc... (2) sont venus s'ajouter ces derniers mois plusieurs organismes tunisiens.

(1) *La Presse de Tunisie* (26 février 1960).

(2) Outre de nombreuses pièces de théâtre, l'Essor a présenté cette année tout un programme de conférences. Citons par exemple celle de M. Poissonot sur *Le sens du tragique dans le théâtre français classique*, celle de M. Kempfner : *L'amour écartelé, de Platon à Freud*, celle de M. Hagége : *Tendances de la littérature moderne*, celle de M. Robert Hue : *Pour bien réussir dans la peinture*, celle de M. Berjole : *Le rire et la caricature*, celle de M. Jean Despois : *Le Djebel Ousselat, cet inconnu*, etc...

Le Comité Culturel est, de tous, le plus important. Il a cette année joué un rôle considérable dans la vie intellectuelle du pays : son grand mérite est de promouvoir une culture vivante, en fonction des réalités du pays, étudiées en elles-mêmes et confrontées avec celles des pays étrangers. Tout en accordant leur place aux manifestations purement littéraires (tel le récent colloque sur le Roman Maghrébin), les responsables du Comité Culturel ont su accorder le premier rang aux problèmes scientifiques, économiques et sociologiques, en faisant appel à des personnalités tunisiennes ou étrangères, résidant ou séjournant dans le pays. En outre, le Comité Culturel s'est efforcé de susciter et de coordonner les initiatives privées, en collaborant avec divers organismes officiels ou privés (Cerele d'Etudes Economiques, Union des Chercheurs Scientifiques Tunisiens, UGET, Cinémathèque, Ambassade du Pakistan, d'Allemagne, d'Italie, etc...) pour organiser colloques, expositions ou concerts. C'est ainsi que presque chaque jour, ces derniers mois, avait lieu une réunion à la Maison des Associations Culturelles. M. Régis Blachère, puis M. Abdessellem, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure et Président du Comité Culturel paritaire de la langue arabe, M. Fadhal Ben Achour de la littérature arabo-islamique, M. Berque de la sociologie dans les pays arabes du Moyen-Orient, M. Sergeant des études d'arabe en Grande Bretagne, M. Friedman de l'homme en face de la technique, M. Pilali, M. Zaanouni et M. Gabriel Ardant du sous-développement, du chômage et de la planification, M. Béchir Turki et M. Francis Perrin de l'énergie atomique et de ses applications industrielles, Mme Haddad, Présidente de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes, des problèmes posés à la femme fonctionnaire. Ce ne sont là que quelques exemples choisis, un peu au hasard, parmi tant d'autres.

Parmi les activités du Centre de Carthage, nous relèverons en particulier deux séries de causeries qui obtinrent un vif succès dans la jeunesse étudiante. Une série de causeries littéraires : *L'inquiétude métaphysique et ses réponses, itinéraire à travers trois siècles de littérature française*, avec des exposés faits par des professeurs enseignant en Tunisie sur les sujets suivants : le débat Voltaire-Pascal, Rousseau, Victor Hugo, Vigny, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé, Gide, Claudel, Camus. Une autre série de causeries données par M. Régis Jolivet, Doyen de la Faculté Libre de Lyon fut un *Panorama de la Philosophie française contemporaine* : Bergson, Brunschvigg, J. P. Sartre, M. Merleau-Ponty, L. Lavelle, R. Le Senne, Gabriel Marcel, E. Mounier.

Quant à l'Université Nouvelle, elle a organisé des conférences sur les campagnes socialistes, par M. Poncet, *les problèmes de la Sociologie algérienne contemporaine*, par M. Nouchy, *le Roman arabe contemporain*, par M. Ghazi, *les Liaisons Dangereuses*, par M. Janin, *Travail et Maladies Mentales*, par le Docteur Lévy, *de l'animal à l'homme*, par le Docteur Valensi, *l'Afrique Romaine*, par M. Nicolet, *la Tchecoslovaquie d'aujourd'hui*, par M. Marbeau.

L'une des initiatives les plus originales du Comité Culturel fut la création d'un cercle musical. Fondé pour donner à tous les Tunisois et en particulier aux jeunes, l'occasion de s'initier à la musique européenne classique et contemporaine ainsi qu'à la musique tunisienne et orientale, ce cercle a été inauguré en janvier dernier par une audition de disques consacrée à quelques-uns des plus célèbres musiciens du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle : Albinoni, Vivaldi, Haendel, Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, Debussy, Ravel... Un très nombreux auditoire, composé en grande majorité de jeunes Tunisiens et Tunisiennes fit preuve, durant toute la séance, d'une attention d'autant plus remarquable que pour beaucoup d'entre eux c'était le premier contact approfondi avec la musique classique. Puis, d'autres séances suivirent, consacrées à Beethoven, à la musique russe, à la musique espagnole, à la musique contemporaine, aux jazz, etc...

Dans la réalité tunisienne d'aujourd'hui, deux faits sont particulièrement importants : ce sont la promotion de la femme et le sous-emploi. Il était normal que le *Club Othmana* (3), cercle féminin fondé voici quelques mois, consacra plusieurs conférences au problème de l'évolution de la femme, en Tunisie et dans le monde : la causerie de Mme Mzali sur la limitation des naissances, et quelque retentissement, à cette heure où, de plus en plus, les Tunisiens s'interrogent sur l'accroissement démographique et se partagent en partisans et adversaires du birth-control.

C'est également pour répondre à une exigence de l'heure que vient de se créer le *Cercle d'Etudes Economiques* : celui-ci se préoccupe également de la vulgarisation et de la recherche. Il a déjà organisé plusieurs conférences et colloques sur le sous-emploi, la planification, le budget d'équipement, etc...

S'il fallait un dernier exemple de ce que sont aujourd'hui les perspectives des intellectuels tunisiens, il nous serait offert par le

(3) Depuis quelques mois, le *Club Othmana* a organisé une conférence chaque semaine. Citons en particulier : *Promenades à Tunis à travers les âges*, par M. Othman Kaak, *Aziza Othmana*, par M. H. H. Abdulwahab, *D'Hélène de Troie à Schéhérazade*, par M. Tahar Guiga, *Le Théâtre dans le texte et l'interprétation*, par M. Hasan Zmerli, *Yougoslavie, ma patrie*, par M. Milyn Komatina, *Le Birth-Control*, par Mme Fathia Mzali, *Un voyage au Japon*, par le Docteur Roger Nataf, *L'évolution de la femme irakienne*, par Mme Esma Rebai, *L'évolution de la femme à travers le monde*, par Mme Neila Ben Amar, *Les problèmes de la famille tunisienne actuelle*, par M. Mahjoub Ben Milad, *Un Tunisien au Moyen-Orient*, par M. Hachemi Sebai, *Petite histoire du féminisme en Tunisie*, par M. Alexandre Fichet, *L'Alhambra et la civilisation musulmane à Grenade*, par Mme Chacha Guiga, *Le Président Bourguiba au cours de son premier exil*, par M. Mahmoud Materi, *Clarté et ombre dans la psychologie de la Tunisie*, par le R. P. Demeerseman, *Origines religieuses de l'art*, par M. Abdelaziz Driss.

récent Colloque sur la Recherche Scientifique, organisé du 9 au 15 mai, par l'Union des Chercheurs Scientifiques Tunisiens, sous l'égide du Comité Culturel :

« Dans le monde moderne, peut-on lire dans la brochure de présentation, la science n'est plus, si elle le fut jamais, un luxe. Elle devient de plus en plus une nécessité vitale. Elle peut, particulièrement, appliquée au contexte local, à nos besoins et à nos possibilités, concourir à l'édification de la Tunisie nouvelle. Beaucoup a été, certes, fait dans le passé. Mais de nos jours, pour être pleinement efficace, une recherche doit être nettement conçue et parfaitement organisée. Un choix doit être fait, un ordre d'urgence établi, un équipement assuré, les relations entre la recherche et l'université précisées. Pour aider à atteindre ces buts, une semaine, organisée par l'Union des Chercheurs Tunisiens, sous les auspices du Comité Culturel, sera consacrée à dresser un bilan et surtout à dégager des perspectives d'avenir ».

C'est dans cet esprit que se sont succédées les interventions consacrées aux sujets suivants : *L'organisation de la recherche en France*, *L'hydraulique agricole*, *Les recherches historiques en Tunisie*, *La littérature*, *Psychologie appliquée et efficacité de l'enseignement*, *Les sciences physiques, chimiques et mathématiques*, *Bilan et avenir des recherches en biologie*, *Recherches industrielles*, *Bilan et perspectives de la recherche géographique en Tunisie*, *Recherches économiques*, *Bilan et perspectives en sociologie*, *Le problème de la recherche médicale en Tunisie*, *Géologie et océanographie*.

Le premier jour du Colloque, dont la séance d'ouverture fut présidée par M. Messadi, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, M. Abdesslem, Directeur du Comité Culturel avait rendu hommage « à tous les chercheurs présents, Tunisiens et Français, qui, tous, soulignent, ont le souci de servir ce pays, et de faire en sorte que leur recherche désintéressée aboutisse à une élévation du niveau économique et social de ce pays, la Tunisie ».

L'assistance, très nombreuse, était composée en grande partie d'étudiants, étudiantes et jeunes professeurs tunisiens : il y en eut tant, dès le second jour, qu'on dut quitter la salle de réunion prévue pour un local plus vaste. C'est là, comme le nota M. Talbi, un motif d'espoir et le signe que la nouvelle génération tunisienne s'apprête à « prendre la relève », ainsi que l'y invitèrent d'ailleurs plusieurs conférenciers.

A l'issue de la séance de clôture, au cours de laquelle M. Triki, Chef de cabinet du Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale annonça officiellement un certain nombre de mesures immédiates propres à favoriser la recherche, les propositions suivantes ont été adoptées :

1° Création d'un Comité dépendant de la Présidence du Conseil, composé de représentants de chaque discipline. Ce comité définira les domaines de la recherche scientifique en Tunisie;

2° Création d'un bureau Central de la Recherche Scientifique dépendant de la Présidence du Conseil. Ce Bureau comprendra un Centre de Documentation et éditera un bulletin signalétique;

3° Formation des cadres scientifiques en encourageant tous ceux qui manifestent le désir d'approfondir leurs connaissances;

4° Mise en application du décret attribuant une indemnité de recherche;

5° Elaboration des statuts du personnel de l'Université.

Ces quelques notes suffisent à définir les perspectives actuelles de la culture tunisienne : la récente fondation de l'Université de Tunis et le mouvement de scolarisation dans toutes les couches de la population, s'ils posent autant de problèmes qu'ils n'en résolvent, marquent néanmoins une orientation décisive dans le sens d'une culture nationale moderne.

Michel LELONG.

